

## Cahier du GHFF Forêt, Environnement et Société

### NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

#### I. Consignes générales

La **taille de l'article** ne doit pas excéder 30 000 signes espaces compris et illustrations incluses. Le texte sera fourni au format Word. L'auteur précisera son statut et ses coordonnées institutionnelles.

L'article doit comporter un titre court (pas plus de 2 lignes).

L'auteur évitera tout « enrichissement automatique de Word » (puces, alinéas...).

Pas de numérotation de chapitre. On évitera de descendre en dessous de la partition titre et sous-titre.

Indiquez titres et sous-titres en gras.

Les majuscules doivent être accentuées.

Évitez les soulignements.

Les expressions latines sont toujours écrites en italique (*via* ; *idem* ; *et al.* ; *in situ* ...).

Écrire toujours les siècles en chiffres romains (XIX<sup>e</sup> siècle) avec le « e » en exposant.

Écrire : « années 1960 » et non « années 60 », ni « années soixante ».

Appliquez les règles ortho-typographiques (espaces insécables avant les unités de mesure 2 m<sup>2</sup> ; 2 km et les caractères composés ! ; « ... », espaces après les virgules, les points, etc.).

Les sigles, les abréviations, les noms d'institutions, de lieux, etc. seront toujours écrits de la même manière et selon les normes orthographiques en vigueur. Veillez à l'utilisation correcte des majuscules.

#### II. Corps de texte

L'auteur utilisera des guillemets français (à chevrons) pour les citations :

[...] même si les romans de mœurs de Sylvain Bonmariage, qui gravitent autour de la « libération du corps », peuvent porter écho [...]

À l'intérieur d'une citation, l'auteur utilisera alors des guillemets anglais :

« [...] ainsi que Taine le faisait entendre, le “personnage régnant” de la littérature du XX<sup>e</sup> siècle doit être forcément l'homme de science. C'est à lui de dominer la pensée de l'artiste [...] »

À l'intérieur d'une citation, lorsqu'un élément est coupé, l'auteur utilisera trois points entre crochets :

Georges Ohnet, qui « vulgarisait [...] partiellement, les éléments de la littérature réaliste et naturaliste »

Une citation de plus de deux lignes sera toujours séparée du corps de texte, et dans une taille de police plus petite, selon l'exemple suivant :

Ce qui apporte une certaine distance par rapport aux recherches scientifiques :

Ce n'est pas à proprement parler un roman. C'est une fantaisie. Quelque chose comme une satire – oh ! à fleur de peau – des gens qui traitent de la préhistoire avec une certitude qui vous déconcerte, vous, naïfs, et qui savez combien tout, dans ce domaine, est peu sûr et sujet à caution.<sup>1</sup>

Par cette différence, l'esprit n'en est donc pas français, mais relève bien d'influences anglo-saxonnes : « L'histoire est contée avec esprit, humour, un humour à l'anglaise et une certaine allégresse de forme »<sup>2</sup>.

Si, à l'image de l'exemple précédent, les appels de note à la fin d'une citation en exergue sont situés après le signe de ponctuation, dans le corps de texte les appels de note sont situés après les guillemets, mais avant tout autre signe de ponctuation :

En 1923, c'est bien à l'auteur des Xipéhuze que Couvreur dédie la publication en volume de *L'Androgyne*<sup>1</sup>. Pourtant, hormis deux récits tardifs relevant du merveilleux scientifique dans *Les Œuvres Libres*<sup>2</sup>, sa dernière réalisation [...]

[...] même si les romans de mœurs de Sylvain Bonmariage, qui gravitent autour de la « libération du corps »<sup>1</sup>, peuvent porter écho [...]

### III. Notes de bas de page

Pour les notes et les éléments bibliographiques, l'auteur adoptera les modèles suivants.

- concernant un ouvrage :

- \* francophone : Max Milner, *La Fantasmagorie*, Paris, PUF, 1982.
- \* anglo-saxon : E.-M. Forster, *Aspects of the Novel*, London: Arnold, 1927.

- concernant un article :

- Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.
- Catherine Golden, « “Overwriting” the Rest Cure: Charlotte Perkins Gilman’s Literary Escape from S. Weir Mitchell’s Fictionalization of Women », Joanne P. Karpinski ed., *Critical Essays on Charlotte Perkins Gilman*, New York: G.K. Hall, 1992, pp. 144-158.

Lorsque l’ouvrage, ou l’article, cité est une réédition, la date de première publication sera mentionnée entre crochets à la suite du titre de l’ouvrage ou de l’article :

- Edwin Muir, *The Structure of the Novel* [1928], London: The Hoggarth Press, 1954.

Pour la pagination des articles et ouvrages cités, l’auteur emploiera les règles suivantes :

- Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.
- Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, pp. 159-160.
- Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, pp. 159 sq.
- Lorsque l’ouvrage, ou l’article, est cité antérieurement, l’auteur emploiera *op. cit.*

1. Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.
2. Max Milner, *La Fantasmagorie*, PUF, 1982, p. 12.
3. Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *op. cit.*, p. 160.

Lorsque l’ouvrage, ou l’article, est cité à plusieurs reprises et de manière continue, l’auteur emploiera *Id.*

1. Jacques Rivière, « La Crise du concept de littérature », *Nouvelle Revue Française*, février 1924, p. 159.
2. *Id.*
3. *Id.*, p. 162.

Les références bibliographiques seront indiquées en note de bas de page et non en fin d’article. Aucune référence bibliographique dans le corps de texte ne sont autorisées, type (Connors, 2017).

Les sources archivistiques doivent être précisées en note sans acronyme (type AD56), mais en abréviation : Arch. nat., Arch. dép. (nom du département), Arch. mun. (nom de la commune).

### IV – Abréviations

L’usage des abréviations usuelles est autorisé : vol., t., p., cf., par ex., n°, *et al.* (quand plus de 3 auteurs)... de même que les acronymes courants (CNRS, ONF, CRPF, INSEE, IFN...).

Les siècles sont en chiffres romains : XIX<sup>e</sup> siècle

Les auteurs sont cités en entier, prénom et nom, dans le corps de texte et en note au moins la première fois.

### V – Illustrations

Les tableaux, schémas, cartes, photos seront placés dans le corps de texte.

Les images (fournies dans des fichiers séparés de bonne qualité, au moins 300 ppp) seront libres de droit.

Tout document est appelé dans le texte par (fig. 1) et légendé.

Fournir un titre à chaque illustration, ainsi que le nom de l’auteur du cliché photographique ou la source du document présenté. Pour les photographies, indiquer l’année, le lieu de la prise de vue.